Vol. XXXIV — Saint-Boniface, Manitoba, 27 Septembre 1905. — No. 46

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)....... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..............12 cents
Chaque insertion subséquente......... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à
LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

De par le Monde

L'histoire ne fera pas à M. Roosevelt le reproche d'avoir eu peur des hommes de talent. Cette frayeur dont se sont rendus coupables beaucoup de politiques éminents, lui est inconnue. Il a au contraire l'ambition de s'entourer de collaborateurs énergiques, puissants par l'intelligence et ayant une pensée à eux, du caractère.

Dans les dernières mois, M. Roosevelt a appelé dans ses conseils M. Eliah Root, qui s'était retiré de la politique, mais qui a consenti à remplacer M. Hay; M. Bonaparte et M. Bacon.

Le nombre des membres du cabinet américain est peu considérable. Il y faut la qualité.

M. Bacon, qui devient assistant secrétaire d'Etat, est essentiellement un homme d'affaires.

Après des débuts brillants à Boston, il entra dans la puissante maison de Banque de J. P. Morgan et Cie., d'où il se retira il y a deux ou trois ans.

Quand on songe qu'en douze mois, le sol américain a été foulé par un million deux cent soixante et dix mille immigrants!

Et l'augmentation naturelle de la population a dû être de quatre millions au moins.

Il faut s'attendre à ce que les Etats-Unis jouent un rôle de plus en plus important dans la politique mondiale.

Nous sommes les voisins du colosse qui agrandit de jour en jour sa stature immense.

***

Une correspondance de Berlin donne des renseignements fort intéressants sur la vie de l'empereur d'Allemagne.

Guillaume II couche dans un petit lit en fer, comme nombre de souverains et d'hommes illustres; son sommeil est peu profond et fréquemment interrompu. Sitôt levé il passe dans sa salle de bains, où il aime, une fois sa toilette faite, à recevoir un certain nombre de hauts dignitaires de l'Etat, avec lesquels il peut causer familièrement, car c'est le seul moment de la journée où il soit libre, et il écoute volontiers les potins qui circulent dans la capitale et les rapports secrets de police.

L'empereur est d'une coquetterie très raffinée; il se regarde fréquemment dans un miroir et prend un soin tout particulier de ses mains, de sa coiffure et de ses moustaches savamment relevées en croc.

Il est toujours très élégamment vêtu, ne porte que des gants immaculés et possède une collection de chaussures qui ferait la joie d'un musée, tant par la diversité que par le nombre.

***

Il n'y a pas d'améliorations dans la situation concernant le Maroc; tout ce que l'on peut dire avec confiance c'est que les négociations n'ont pas encore été rompues.

Il est nécessaire d'ajouter que les négociations n'ont pas été suspendues à cause des différences d'opinions sur des points de détail. Ce sont les mesures générales à prendre pour l'amélioration du gouvernement chrétien et la surveillance de la frontière algérienne, qui ont causé un arrêt dans les négociations. Il y a certaines parties du programme relatives à ces mesures que l'Allemagne voudrait régler directement avec la France, mais que le gouvernement français estime devoir être laissées à la conférence.

La reprise des négociations est probable. On pense que leur durée sera plus longue qu'on le pensait; mais il est presque certain qu'elles aboutiront à une entente.

"La Patrie" publie la dépêche suivante que lui adresse son correspondant de Metz:

Bien que les relations officielles de la France et de l'Allemagne soient cordiales on peut constater à première vue et sans en être averti que la situation est extrêmement tendue.

Le matériel roulant des chemins de fer allemands est l'objet de mesures significatives. Les wagons vides ne sont pas mis en garage dans le voisinage des gares, comme cela est de pratique courante. Aussitôt déchargés ces wagons sont immédiatement dirigés sur leur point de départ.

Les officiers de la garnison de Metz ont reçu instruction de mettre leurs effectifs sur le pied de guerre.

Les gardes-frontière ont été doublés. Les abords des forts et des casernes sont interdits au public. Les routes militaires de la région frontière sont réparées en hâte et à grand frais bien que de telles réparations ne soient pas dans les habitudes administratives.

Des quantités considérables de matériel de guerre sont constamment dirigés vers les forts de Metz et de Vionville.

Les cadets de l'académie impériale militaire ont été envoyés en voyage d'étude dans la région frontière: les cadets ont excursionné jusque dans le Luxembourg. Des groupes d'officiers d'état-major parcourent continuellement la frontière.

***

Un projet de loi accordant au peuple russe le droit d'assemblée avec certaines restrictions, est à l'étude, et l'on s'attend que cette mesure sera pramulguée au commencement de la semaine prochaine.

En vertu de cette loi, les organisateurs d'une assemblée devront donner un avis de trois jours de sa convocation et de son but. Le gouvernement se réserve cependant le droit de prohiber toute assemblée ou d'avoir là un représentant pour voir à ce que la discussion ne dépasse pas la limite permise. Ce représentant du gouvernement peut demander les noms et les discours des orateurs, et l'assemblée peut être discontinuée si les orateurs s'éloignent du programme annoncé où provoquent des désordres.

Un autre article de cette nouvelle mesure, comporte la liberté de la presse. Mais l'on croit que cette partie de la loi ne sera pas mise en vigueur avant d'être soumise par le gouvernement à l'Assemblé nationale.

On croit aussi qu'après le 1er janvier, les représentants de la presse seront admis aux séances du conseil de l'Empire.

***

La famine qui sévit actuellement en Espagne est sans précédent dans l'histoire du pays. Les dépêches qui arrivent de toutes les parties d'Andalousie donnent d'alarmantes nouvelles au sujet des désordres causés par la famine. L'envoi de troupes à Osuna où règne l'anarchie, a provoqué beaucoup d'excitation. Des hommes et des femmes excités par la faim, parcourent le pays, dévastent les fermes d'où ils enlèvent moutons et bêtes à cornes. Les familles riches quittent la région et vont se réfugier à Séville et à Cardova. A Eceja, Utrera, Carmona, les prisons sont bondées.

Le ministre des finances a accordé un crédit de vingt millions de dollars pour travaux publics en Andalousie afin de venir en aide aux victimes de la famine, mais l'argent est bien lent à venir. Sur les terrains vacants, autour des villes, un grand nombre d'hommes et de femmes épuisés par la faim sont campés. A Osuna, pas moins de 4,000 affamés menacent de piller les maisons des classes riches. Les propriétaires, accompagnés des députés de la province, sont allés demander protection au préfet de Séville. Presque tous les moutons de la région ont été volés. Les voleurs ne se gênent pas de les offrir en vente en pleine rue, déclarant qu'ils seraient heureux d'être arrêtés et logés en prison ou là, au moins ils seront nourris.

Province du Manitoba

Bureau d'Immigration a Montreal

Les personnes qui ont des amis ou des parents dans les provinces de l'Est, ou dans les états de la Nouvelle-Angleterre, désirant avoir des renseignements sur la province de Manitoba feraient bien de transmettre l'adresse de ces amis ou parents à <u>M. LE COMMISSAIRE DE L'IMMIGRATION POUR LE MANITOBA, CHAMBRE 22, EDIFICE ALLIANCE, PLACE D'ARMES, A MONTREAL.</u>

Les Cultivateurs qui ont besoin de main-d'œuvre, garçons de ferme, etc., pourraient en obtenir en écrivant à la même adresse; mais il faudra mentionner le prix offert, la durée de l'engagement et autres détails, s'il y a lieu.

Le Manitoba.

Mercredi 27 Septembre 1905

Discours de MM. Bourassa et Lavergne

Le dernier *Cultivateur* nous apporte le compte-rendu d'une assemblée tenue à Montmagny par MM. Bourassa, Lavergne et Paquet, tous trois députés aux communes. Il est intéressant d'y relever certaines déclarations.

M. Bourassa et Lavergne sont deux jeunes députés libéraux, élus pour appuyer M. Laurier. Tous les deux néanmoins se sont séparés de leur parti sur la question scolaire lors de la discussion du *Bill* concernant l'autonomie des nouvelles provinces de l'Ouest. Ils ont donné dans cette occasion l'exemple d'un noble courage dont il faut les féliciter.

Ils viennent de renouveler leurs protestations dans cette assemblée de Montmagny, chef-lieu du comté que représente M. Lavergne.

M. Bourassa, qui n'a parlé qu'en second, a fait les déclarations suivantes:

"Pour moi, dit-il, la question qui se pose actuellement ne se borne pas à la question scolaire. C'est la vieille question souvent endormie, mais qui se réveille à certaines époques de notre histoire, et qui comprend les relations des races anglaise et française. Inutile de se faire illusion."

"La politique qui convient au Canada, c'est une politique large, et généreuse, qui protège les droits de tous, sans préjudice aux droits de chacun"

"On nous dit que nous sommes des démagogues. Les journaux libéraux nous dénoncent comme tels. Qu'est-ce que Laurier peut faire pour nous qui ne sommes que la minorité? Personne ne reconnait mieux que moi les obligations du premier-ministre; mais c'est parce que je voudrais le maintenir sur le haut piédestal où l'a porté la nation canadienne que je le voudrais voir défendre plus courageusement les droits de sa race."

"Le premier démagogue serait Sir Wilfrid Laurier lui-même, puisque le 21 février, M. Laurier nous demandait de voter ce que nous réclamons aujourd'hui. La seule différence c'est que nous continuons de revendiquer ce qu'affirmait le premier ministre, il y a six mois, tandis que le premier ministre a retraité depuis."

"Pouvait-il résister? Là est la question. J'ai suivi de près les événements, et pendant trois mois, il ne s'est pas passé de jours que je n'aie causé de la question avec le premier-ministre.

Et je ne crains pas de dire que si M. Laurier a reculé, c'est parce que la majorité de la province de Québec ne s'est pas montrée à la hauteur de son devoir; c'est que les députés ont préféré le pouvoir et le patronage à la justice, le pécule personnel et l'ambition individuelle à la liberté pour leurs frères."

Puis, M Bourassa a ajouté:

"J'affirme que la majorité de la députation anglaise était prête à nous rendre justice. Un député anglais me disait un jour: "Le gouvernement a raison de vouloir rendre justice suivant la constitution, mais puisque ce sont vos ministres et vos députés qui cèdent, que voulez-vous que nous fassions."

Quelques instants auparavant M. Bourassa avait ainsi répondu d'avance à ceux qui l'accusent aujourd'hui d'être traître à son chef:

"Les amis de M. Laurier ne sont pas ceux qui lui ont conseillé de s'abaisser, de s'humilier et de céder les droits des siens, pour conserver le pouvoir.

Ces paroles de M. Bourassa sont parfaitement vraies.

Le député de Labelle donne ensuite ce grave avertissement à ses compatriotes:

Songez que dans un demi-siècle, l'Ouest gouvernera le pays et alors si vous n'avez pas fait votre devoir, non seulement vous aurez sacrifié vos compatriotes de là-bas, mais vos enfants eux-mêmes, car la province de Québec pourra subir à son tour l'injustice que vous aurez laissé faire à vos frères de l'Ouest, et alors vous aurez donc ruiné tout ce glorieux passé que nos ancêtres moins nombreux et plus pauvres que nous ont acquis. Et nos enfants vous maudiront au lieu de bénir votre mémoire, comme vous le faites de nos pères."

"Songeons et assurons l'avenir et pour cela s'il le faut périssent les hommes et que la justice et l'honneur restent;"

M. Lavergne, qui ouvrit l'assemblée a été aussi véhément que M. Bourssa dans sa condamnation des classes scolaires et de la députation libérale de Québec.

"Cette année, dit-il, il s'agissait de donner l'autonomie à deux nouvelles provinces formées à même les Territoires jusqu'ici régis par les ordonnances, et Sir Wilfrid Laurier déclara d'abord qu'il voulait rendre justice à la minorité. Il soumit un bill qui maintenait complètement les droits des catholiques.

Et après avoir rappelé la démission de M. Sifton, les protestations de M. Fielding et l'attitude hostile d'un groupe de conservateurs, il dit que Sir Wilfrid vint trouver son parti et lui avoua qu'il fallait *céder ou tomber*. *"Je ne crois pas*, ajouta M. Lavergne, *que M. Laurier fût tombé."*

Mais M. Laurier a préféré céder plutôt que de s'exposer à tomber.

M. Lavergne attribue la responsabilité de la retraite de M. Laurier au manque de courage et de fierté de la députation de la province de Québec. Et le député de Montmagny conclut son discours en déclarant que les catholiques de l'Ouest ont été sacrifiés.

Certes, ces déclarations de deux députés qui doivent être bien renseignés, puisqu'ils font eux mêmes parti du groupe pour lequel ils sont si sévères, donnent à réfléchir.

Nous n'ajouterions rien à ce qui précède. Rien de ce que nous pourrions dire n'aurait la force de ces condamnations.

Notes Politiques

L'Hon. M C. S. Hynan, le ministre des Travaux Publics, était ici jeudi et vendredi derniers. La chambre de commerce de Winnipeg en a profité pour faire au gouvernement de nouvelles remontrances au sujet des écluses de Saint-Andrews.

M. Hyman a été visiter les travaux lui-même; il promet de s'occuper de la chose immédiatement.

Souhaitons que ce soit pour de bon cette fois. La navigation du lac Winnipeg a besoin d'être améliorée; il y va de l'intérêt de toute la province.

***

M. John J. McGee, le greffier du Conseil Privé à Ottawa, est en visite à Winnipeg.

***

M. J. K. Barrett, catholique éminent de Winnipeg, a écrit de magistrales lettres en réponse aux distribes de la *Tribune* contre la hiérarchie catholique et la province de Québec. La dernière lettre surtout, publiée dans la *Tribune* de samedi, est remarquable de précision et de vérité.

***

Le *Tribune* proteste contre l'imputation formulée contre elle de chercher à soulever les préjugés de race et de religion.

El e abuse vraiment du bon sens et de la crédulité de sa clientèle. Les caricatures qu'elle publie presque quotidiennement sont suffisantes pour la convaincre de mauvaise foi.

Qu'attend-elle donc de ses charges contre la personne de Mgr Sbarretti, sinon que la population protestante finira par s'ameuter contre le Délégué Apostolique et contre la population catholique elle-même.

Mgr Racicot

Mgr Racicot, le distingué évêque auxiliaire de Mgr l'Archevêque de Montréal vient de faire une visite à Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface.

Sa Grandeur a assisté pontificalement à la grand'messe, dimanche, à la cathédrale; Elle a bien voulu nous adresser quelques paroles, dites avec beaucoup de bienveillance et écoutées avec beaucoup de respect.

Un bon nombre de citoyens de Saint-Boniface et de Winnipeg ont été présenter leurs hommages au digne prélat.

Mgr Racicot est l'oncle de Mgr Langevin. On conçoit donc facilement la joie qu'a fait naître au palais archiépiscopal cette haute visite.

Dans le Monde Religieux

On annonce que Mgr. Racicot visitera plusieurs de nos paroisses françaises en compagnie de Mgr Langevin.

***

La Révérende Mère Provinciale des Sœurs des Saint-Noms de Jésus-Marie, et la supérieure du couvent de Saint-Boniface sont parties lundi pour Montréal où elles assisteront au chapitre général de leur Ordre, le 6 octobre prochain.

L'Ouest Canadien

Environ cinquante pour cent des travailleurs qui sont venus nous aider à faire nos récoltes se fixeront en permanence dans la province. Or nous en avons eu environ 22,000.

Nous voici donc, sans grand effort, et sans grande dépense d'argent, augmentés d'une douzaine de mille cultivateurs nouveaux.

Voilà comme notre pays se développe et s'enrichit teus les jours.

L'Ouest Canadien est une véritable terre promise. Et on commence à s'en apercevoir.

C. N. R. et G. T. P.

On ne saurait dire encore au juste ce qui va résulter des nombreuses conférences tenues entre les magnats du C. N. R. et du Grand Tronc Pacifique. Les deux compagnies s'entendront-elles sur la question d'une gare conjointe à Winnipeg?

Pour notre part, nous en doutons.

Le C. N. R. ne veut pas abandonner ses droits de propriétaire absolu de ses immeubles; le Grand Tronc ne serait que locataire s'il acceptait les conditions posées par le C. N. R.

Or le Grand Tronc Pacifique estime au-dessous de sa dignité d'être logé chez les autres.

Des négociations importantes se poursuivent en ce moment à ce sujet dans la ville de Québec, entre les partis intéressées et la commission du Transcontinental.

Les Fruits de l'Ecole Neutre

Il faut lire les articles de M. Arthur Loth, de la *Vérité Française*, de Paris, pour se rendre bien compte des dés stres causés en France par l'école laïque ou neutre:

"Ni Dieu, ni maître, ni patrie:" le programme est complet.

M. Jules Ferry est venu, le premier, dire; "Pas de Dieu," et il fit adopter par les Chambres françaises une nouvelle loi scolaire, excluant Dieu et toute notion religieuse de l'enseig ement p imaire.

Ce fut la première phase de la politique républicaine, celle de l'anticléricalisme opportuniste, inaugurée par Gambetta.

Après Jules Ferry, après les opportunistes, et leurs amis les radicaux, sont arrivés les socialistes, Jaurès et Cie, qui ont dit: "pas de maître." Alors commença la phase de la révolution sociale, celle que l'on voit se dérouler avec les grèves tumultueuses et sanglant s, avec les manifestations du drapeau rouge, avec le chant de l'INTERNATIONALE et la CARMAGNOLE.

La troisième phase vient de s'ouvrir. Après Jules Ferry, après Jaurès, Hervé est venu dire à son tour: "plus de patrie." C'est la phase de l'anarchie et du nihilisme social qui commence.

L'esprit de la laïcisation a consommé son œuvre. De la négation de Dieu il est allé à la négation de l'autorité et de la négation de l'autorité à celle de la patrie.

Dans cette évolution, les plus ardents et les plus empressés à suivre, ont été précisém nt les maîtres de l'école laïque, chargés d'enseigner à la jeunesse la morale sans Dieu, le devoir sans sanction, la vertu sans obj t. Derrière les Jaurès, derrière les Hervé marchent aujourd'hui les phalanges des instituteurs primaires. C'est chez eux que les doctrines socialistes ont trouvé le plus d'adeptes, chez eux que les théories internationalistes se sont implantées le plus profondément. Ce sont eux qui protestent le plus contre l'autorité, eux qui s'élèvent le plus impudemment contre la patrie.

En ce moment, se tient à Lille un congrès des syndicats pédagogiques dits "les Amicales." Malgré les recommandations officielles, malgré l'interposition d'amis prudents, qui essaient de contenir l'expression des sentiments et des doctrines des délégués, le mauvais esprit des instituteurs laïques s'est révélé dans les premières seances. Celui des leurs qui a entrepris, courageusement, au nom d'un petit groupe, de combattre les tendances anarchistes de la corporation, M. Bocquillon a commencé par être conspué et expulsé. Les premiers débats ont eu pour objet de protester contre la pratique des déplacements, qui est la sanction et la discipline. Les instituteurs rejettent l'autorité hiérarchique. Aujourd'hui, en traitant des méthodes de l'enseignement de l'histoire, le congrès va biffer des programmes scolaires les annales du passé, pour commencer l'histoire de France avec la Révolution et y substituer l'idée de progrès et d'humanité à celle de patrie.

La doctrine des Hervé est en marche. La propagande anarchiste et antipatriotique a pénétré tout le corps des instituteurs et envahi toutes les écoles primaires. Le congrès de Lille n'en est que l'expression. La crise du patriotisme sévit à l'école laïque. De là elle s'étend par les instituteurs et les journaux dans les masses populaires.

Que peut être un pays où n'existe plus le vrai patriotisme, c'est-à-dire le sérieux attachement au pays, le sentiment des justes devoirs envers lui? Que deviendra la France avec les doctrines de l'antipatriotisme?

Elle sera punie par où elle a péché. Elle a voulu accepter la laïcisation; elle en subira les conséquences. L'école sans Dieu a engendré la multitude sans maître et la multitude sans maître produira le peuple sans patrie. Tout se tient et s'enchaîne dans la laïcisation. Avec elle nous irons au collectivisme révolutionnaire, à l'anarchie, au nihilisme social. La France est condamnée à porter la peine de l'école laïque. Ou elle reviendra du péché républicain, où elle en périra.

Pie X et la France

En réponse à une lettre adressée au Saint-Père à l'occasion de l'anniversaire de son élection. S. Em. le cardinal Coullié, archevêque de Lyon, a reçu de Pie X la lettre suivante:

A notre Cher Fils, Son Eminence Révérendissime Pierre Couillé, Cardinal Prêtre, archevêque de Lyon et de Vienne.

PIE X, PAPE,

Bien Cher Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

L'attention que vous avez eue à Notre égard en Nous écrivant dernièrement à l'occasion de l'anniversaire de Notre avénement au Souverain Pontificat, Nous a été un véritable réconfort au milieu de toutes Nos préoccupations et de celles surtout que Nous causent, comme vous devez le comprendre, les choses de France. Les sentiments de profond attachem nt et de respectueuse union à Notre personne et au Siège apostolique, que vous y manifestez, Nous étaient déjà bien connus.

Mais, ce qui est dans cette lettre Nous est particulièrement agréable, c'est la confiance avec laquelle vous affirmez que vos compatriotes n'abandonneront jamais la foi de leurs pères, et que, dans votre diocèse en particulier, tous les fidèles s'unissent fermement pour la défense de la foi et rivalisent de zèle dans l'obéissance aux préscriptions du Pontife romain. Quel sujet de consolation pour Nous! est-il besoin de vous le dire? *Il y a là une preuve éclatante que Dieu est encore avec la France, et qu'il ne permettra pas qu'elle s'effrondre dans l'abîme où voudraient la précipiter la malice d'un trop grand nombre.* Pour Nous, Nous ne cesserons jamais d'implorer la divine miséricorde en faveur de votre personne, de votre Eglise et de votre patrie; mais en même temps, Nous prions, Nous supplions tous les bons d'écouter avec un zèle chaque jour plus docile les instructions du Vicaire de Jésus-Christ pour le salut commun.

En témoignage de notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons de tout cœur, à yous, très cher fils, à votre clergé et à votre peuple, la Bénédiction Apostolique, gage des célestes bienfaits.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 9 août de l'année 1905, de Notre pontificat la troisième.

PIE X, PAPE.

Le Ble!

Déjà nous avons beaucoup de blé de battu; trente cinq °/o peut-de la récolte totale. Déjà le C. P. R. et le C. N. R. sont activement engagés à transporter ce blé nouveau à la tête des lacs.

M. F. W. Thompson, le gérant général de la Compagnie Ogilvie nous prédit entre 90,000,000 et 100,000,000 minots.

LE TRAITE RUSSO-JAPONAIS

On peut maintenant affirmer que l'échange de ratifications du traité de paix entre la Russie et le Japon, aura lieu à Washington, au commencement d'octobre. Il est probable que l'échange se fera à la Maison Blanche, comme marque de gratitude envers le président Roosevelt.

Jamais le nombre des chasseurs n'a été aussi grand que cette automne On se plaint de la rareté du gibier. Peut-être tire-t-on moins bien qu'autrefois!

COMMISSION DES SCRIP

Son Honneur le juge Myers transmettra, dit-on, cette semaine, au gouvernement le rapport de son enquête sur l'affaire des *scrip* des Metis.

40 ans de fiancailles

La *Tribune de Genève* rapporte l'histoire d'un mariage peu banal qui vient d'être célébré dans une petite ville de Suisse. L'époux est âgé de 66 ans, tandis que la nouvelle mariée a 65 printemps.

Les deux époux se fiancèrent alors qu'ils n'avaient pas 20 ans.

Le jeune homme partit à cette époque pour l'Amérique en déclarant qu'il ne reviendrait au pays natal que lorsqu'il aurait gagné 500,000 francs et il demanda à sa fiancée de l'attendre jusqu'à ce moment. La brave fille promit et, ce qui est mieux tint parole. Pendant les 45 années qui s'écoulèrent, les deux fiancés échangèrent plus de 3,000 lettres et 50 photographies. Ces dernières leur permirent de se reconnaître, lorsque le fiancé, de retour d'Amérique, arriva à Constance pour se marier avec celle qui sut si bien tenir sa promesse.

Les époux partiront sous peu pour Chicago, où le mari possède une importante maison de commerce.

ON DEMANDE

Une servante sachant le français: s'adresser à madame Richard Driscoll, 371 Assiniboine Aveuue, Winnipeg.

ON DEMANE

Un homme sachant le français, connaissant le soin des chevaux avec $1,500 00 de capital pour prendre un intérêt dans une affaire payante t recevant $16,00 de gages par semaine.

S'adresser aux Bureau du "Manitoba."

Ville de St. Boniface

SOUMISSIONS

Le soussigné recevra jusqu'à lundi prochain le 2 Octobre courant des soumissions pour la construction de quatre trottoirs en madrier de pin en diverses parties de la Ville.

Les plans et specifications de ces ouvrages peuvent être vues et toutes autres informations obtenues au Bureau de l'Ingénieur de la Ville.

Un dépot de 10 °/o du montant de la soumission devra l'accompagner.

La Ville ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

St. Boniface, 27 Septembre 1905.

(Par ordre) THEO BERTHAND, Secrètaire Tresorier.

PERDUE

Depuis le 1er septembre, une vache noire ayant une cloche au cou, âgée de 8 ou 9 ans. Toute personne qui en donnera des informations sera liberalement récompensée. S'adresser à

ARTHUR GUENETTE, Saint-Boniface.

Ville de St-Boniface

EGOUT

AVIS est par les présentes donné que le conseil de la Ville de Saint-Boniface a décidé de faire, comme amelioration locale à être payée par taxe spéciale, l'ouvrages suivant, savoir:

Un canal d'égoût souterrain sur la rue Langevin entre les avenues de la Cathedrale et Hamel. Coût approximatif $1,-512 00.

Il sera chargé aux propriétés ayant front ou aboutissant à la rue ci-dessus mentionnée, de chaque côté, une somme de $2.00 par pied de front pour la construction de l'égoût

La Ville émettra des débentures d'amélioration locale pour un montant suffisant pour se procurer une somme d argent égale au coût de cet ouvrage, et cotisera et prélèvera annuellement des taxes de frontière (frontage rate) égales et uniformes sur les propriétés ayant front sur la rue sur laquelle sera fait le dit ouvrage et à un montant suffisant pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre les dites débentures en quinze années, l'intérêt devant être calculé à quatre par cent par an en computant les dites taxes

Et à moins que, dans un mois à compter de la publication de cet avis, les propriétaires de la propriété reelle affectee, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété, ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de cet ouvrage et de la cotisation requise pour en payer le coût, la dite Ville de Saint Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter le dit ouvrage et à prélever des taxes spéciales de frontière comme dit ci-dessus.

St-Boniface, 20 septembre 1905.

Par ordre, THEO. BERTHAND, Secrétaire-Trésorier.

En Garde

L'on nous dit que certains messieurs font actuellement signer la population de Saint-Boniface pour le pavage des rues.

Nous demandons aux contribuables de bien faire attention avant de signer quoi que ce soit.

Prenons garde de prendre des responsabilités avant de bien savoir ce qu'on nous demande.

Gardons notre liberté d'action.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Bonne maison à louer sur la rue Notre Dame, No. 191.

—Un feu désastreux vient de visiter le village de Cayley, dans l'Alberta.

—M. Pierre Brabant a vendu son étal de boucherie à MM. Desrosiers et St. Onge.

—Le C. P. R., fait une réduction de ses taux de freight entre Montréal et Edmonton.

—M. Geo. Joyal est parti hier avec sa famille pour Providence, R I., où il va résider à l'avenir.

—M. J. B. Lauzon a vendu vendredi 129 lots de sa propriété de Kildonan, au prix de $36,000.

—M. le Major Ducharme est arrivé hier d'un voyage de quelque jours dans la province de Québec.

—M. Jos. Dupas, de cette ville, s'est fait couper un doigt aux scieries de M. Cusson, la semaine dernière.

—Un cultivateur de la région de Brandon dit avoir un récolte moyenne de 40 minots à l'acre. Mettons 30, et ce sera déjà assez joli !

—MM. S. M. Jean, Emmanuel et Joseph Couture sont revenus vendredi dernier d'un voyage de quelques jours de chasse au Lac Blanc.

—Mademoiselle C. Talbot, de Québec, en visite depuis quelques jours à Saint-Boniface, chez Mesdames de la Giclais et Jean, est retournée lundi dans la province de Québec.

—Le viaduc du C. N. R. à l'entrée de la rue Water est une entreprise considérable. On y travaille avec ardeur. Après tout nous aurons un chemin convenable pour pénétrer dans Winnipeg.

—M Aimé Bénard a fait hier, moyennant $40,000 comptant, l'acquisition du magnifique lopin de 241 lots situés entre les rues Archibald et Tissot et rivière La Seine ; le tout couvre 25 acres.

—Nous regrettons beaucoup d'apprendre à nos lecteurs que M. Camille Couture, est malade à l'hôpital de Saint-Boniface. Nous souhaitons au distingué violonniste de revenir promptement à la santé.

—Winnipeg passe par un véritable "boom" industriel. La ville s'etend chaque jour et c'est à peine si le bureau municipal suffit à accorder les permis demandés pour la construction de nouveaux édifices. En une seule journée, la semaine dernière, l'on en a accordé pour $300,000, et la valeur des permis accordés depuis le commencement de l'année dépasse neuf millions.

—Demain sera l'ouverture du nouveau magasin Fit Reform sur l'Avenue du Portage, à 4 heures p.m.; on fournira de la musique gratuite. M. Rodolphe Chevrier est le gérant de cette maison de commerce.

—Les travaux de construction de la section de Winnipeg de la ligne du Grand-Tronc-Pacifique ne commenceront que le printemps prochain. La voie ira de Winnipeg à Plains Centre, et non de Winnipeg à Portage-la-Prairie.

—On nous dit qu'une option a été accordée sur le coin sud-ouest des rues Provencher et Aulneau dans la tentative d'y amener la construction d'un nouveau bureau de poste. C'est une rumeur que nous reproduisons simplement.

—On ouvrira la bibliothèque Carnegie, à Winnipeg, le 12 octobre prochain. La vieille bibliothèque de l'hôtel-de-ville a été fermée au public jeudi dernier. Winnipeg lit beaucoup ; cette modeste bibliothèque était généralement remplie de liseurs et de liseuses.

—Nous avons eu le plaisir de saluer au milieu de nous la semaine dernière l'hon. M. W. Larue, conseiller législatif de Québec et M. E. W. Méthot, le président de la Caisse d'Economie de Notre Dame de Québec. Les deux distingués voyageurs sont en ce moment à Banff.

—Le ministère des Douanes collectera cette année à Winnipeg une somme probable de $3,000,000. En 1904, les droits de douane se sont élevés à $2,725,000. Le montant des importations a atteint, la même année, le chiffre de $14,300,000.

En 1905, il sera, croit-on, de $17,000,000.

—Jules Thévenot, de Notre-Dame de Lourdes, vient d'être remis en liberté définitive. Il avait été arrêté à son arrivée de France, sous l'accusation d'avoir escroqué une certaine somme d'argent. Thénevot avait toujours protesté de son innocence. MM. Bernier et Bernier, avocats, agissaient pour l'accusé.

MENUS PROPOS

Par ces temps de décorations, on peut rappeler le mot du bon curé de campagne à qui l'on vient annoncer pendant l'office que son neveu venait d'être décoré sans y avoir, d'ailleurs, aucun titre.

Le brave prêtre, levant alors ses bras vers l'image du Christ :

—Mon doux Jésus, il n'y a que mon neveu et vous qui n'avez pas mérité la croix !

***

Chaque saison a ses histoires En voici une qui est de circonstance en ce temps de déplacements et villégiatures. Elle comporte même sa moralité, à savoir qu'il faut toujours, même en voyage, lire ses lettres et ses journaux.

Un gentilhomme campagnard était parti pour une villégiature décidé à se donner quelques bons mois de vacances, et, pour mieux en jouir, il s'en allait à l'aventure sans jamais laisser d'adresse, de manière à ne pas être suivi par son courrier. Il n'est cependant si agréable absence qui ne prenne fin. Au bout de trois mois, notre gentilhomme réintègre ses pénates, et à la gare désireux de connaître les nouvelles, il interroge son régisseur, venu à sa rencontre :

—Eh bien, mon brave Baptiste, quoi de nouveau ?

—Néro, le chien, est mort empoisonné...

—Comment empoisonné...

—Oui il avait mangé de la viande d'un des chevaux carbonisés...

—Comment cela, un des chevaux carbonisés...

—Oui le jour où l'écurie a brûlé...

—L'écurie a brûlé ! Mais comment ?

—Ce sont des flammèches que le vent avait poussées du château...

—Des flammèches du château! Mais le château a donc brûlé aussi ?

—Oui, c'est un cierge qui a mis le feu à un rideau le jour de l'enterrement de Mme la marquise !...

—Comment, ma mère est morte !

—Oui en apprenant la fuite de Mme la comtesse...

Comment ma femme s'est enfuie !

Alors le régisseur un peu surpris :

—Monsieur le marquis ne sait donc rien ?

Et l'histoise s'arrête là. Mais, comme tous les petits jeux de société, on peut la prolonger à l'infini...

NOTICE

Public Notice is hereby given that a By-Law of the Rural Municipality of Montcalm has been submitted to and read a first and second time by the Council of the said Municipality and will be finally passed by the said Council at its meeting on the 10th day of October 1905 in the event of the assent of the electors being obtained thereto. The object of said By-Law is to raise the sum of $25,000.00 and to create a debt of said sum for the purposes of paying the present existing indebtedness of said Municipality, and of constructing and repairing and assisting in constructing and repairing bridges, drains and public roads within the said Municipality with the balance of said sum after payment of said existing indebtedness and to authorize the issue of debentures of said Municipality for said sum and interest. The principal of said debt is to be made payable by twenty annual instalments in a period of twenty years with interest at the rate of five per cent, per annum to be paid yearly upon the whole amount of unpaid principal. The total amount to be raised by special rate for paying said debt and interest is $2006.25 for each year during the said term. The time fixed for taking the vote of the electors of the said Municipality for or against the By-Law is Monday the 9, day of October 1905 from the hours of 9 a. m. to 5 p. m. and the following shall be the Polling places for the respective Wards of the Municipality:

Deputy Returning Officers.

For Ward No. 1 at Joseph Batchelor, W. A Anderson.

For Ward No, 2 at the Municipal Hall, Auguste Nadeau.

For Ward No 3 at C. M. B. A. Hall, Napoleon Dery.

For Ward No. 4 at Youville School, Alex. Champagne.

On the 7th day of October 1905 at the hour of ten o'clock in the forenoon the Reeve of the said Municipality will attend at the Clerk Office in the Village of St. Jean-Bapsiste to appoint persons to attend at the polling places and at the final summing up of the votes, on behalf of those interested in and promoting or opposing the passage of said By-Law respectively. The Clerk of said Municipality will attend on Tuesday the 10th day of October 1905 at the hour of half-past twelve o'clock in the afternonn at St. Jean-Baptiste to sum up the votes given for and against the said By-Law

This Notice is given by and on behalf of the Rural Municipality of Montcalm.

Dated at St. Jean-Baptiste this 5th day of September A. D. 1905.

JOSEPH BARIL,
Clerk of the Rural Municipality of Montcalm.

Quelques-uns des Avantages que vous aurez en achetant de nous.

Les avantages que nous avons pour acheter nous permettent de vendre à des prix extrêmement bas. Nous échangeons et achetons directement des manufacturiers et payons argent comptant ; afin d'aider nos acheteurs, nous avons des bureaux permanents d'achats à Londres et à Paris. Les employés dans ces bureaux sont des Canadiens qui connaissent les besoins du peuple canadien et qui guettent continuellement les bons marchés.

La plus grande partie des vétements que nous vendons sont faits dans nos propres manufactures avec des marchandises achetées pour cela. Ce sont les plus grandes fabriques du monde qui vendent directement au consommateur leur entière fabrication.

En faisant nous-mêmes les vêtements et en achetant directement des manufacturiers, nous épargnons les profits d'intermédiaires, et l'économie ainsi réalisée provient de nos prix. C'est pour cela que nos prix réguliers sont maintenant connus comme ; " Prix d'Eaton."

Puis, nous avons nos prix de bons marchés du vendredi. Ce sont des prix spéciau dans des lignes de marchandises inassorties et des coupons. Tous les vendredis, nous en donnons une longue et intéressante liste. Lisez les deux exemples suivants : –

300 paires de rideaux en dentelle Nottingham, 3½ verges de long,
Beaux patrons, dessins artistiques, dentelle très forte, convenables pour chambres à coucher, salles à diner ou boudoirs. Blancs seulement.

Valant $1.00 la paire. Seront vendus vendredi, la paire - **65c.**

80 paires de rideaux en très belle dentelle suisse, patrons élégants,
convenables pour n'importe quelle pièce. Blanc et crême.

Vendus régulièrement $6.00 et $7.00 la paire. Vendredi, **$4.00**

THE T. EATON Co. LIMITED

S. M. Jean

Successeur de GUILBAULT & CIE.

— IMPORTATEUR DE —
QUINCAILLERIE,
FERBLANTERIE,
HUILE, PEINTURE,
HARNAIS, ETC, ETC.

Assortiment considérable de POELES et USTENSILES de CUISINE A VENDRE AUX CONDITION LES PLUS AVANTAGEUSES.

Grement de beurreries et de fromageries.
Atelier de ferblanterie et réparations de toutes sortes.

Coin des Avenues Provencher et Tache, SAINT-BONIFACE
BOITE DE POSTE, 170. - - TÉLÉPHONE, 604.
13-3-01

Votre Argent est Remboursé avec le Sunlight Savon

Le Sunlight Savon est garanti être absolument pur, sans alliage et exempt d'adultération . . . tous les marchands sont autorisés à retourner le prix d'achat à quiconque a lieu de s'en plaindre.

Vous ne perdez donc rien en essayant le

Sunlight Savon

Et ainsi que des millions d'autres femmes, vous serez forcées d'admettre que la méthode Sunlight est la seule manière de laver votre linge.

Une récompense de $5000.00 sera payée à quinconque prouvera que le Sunlight Savon est falsifié en aucune manière ou qu'il contient des ingrédients injurieux.

Vous n'avez qu'à frotter le Sunlight Savon sur votre linge et laisser tremper ce dernier dans de l'eau tiède, ensuite rincez dans une eau fraiche. Il est également bon dans l'eau dure ou douce.

LEVER BROTHERS LIMITED, TORONTO 1005 F

Les Fillettes Sunlight ne réduisent pas leur linge en lambeaux en le frottant et en le faisant bouillir . . . Elles lavent suivant la méthode Sunlight.

The Bell Telephone Co. OF CANADA LTD.

NOUVEAUX BUREAUX

Les endroits suivants ont été connectés avec les téléphones de longue distance :

DACOTAH FANNYSTELLE WESTBOURNE
STARBUCK ELM CREEK GLADSTONE

On se procure procure le tarif des taux en s'adressant à l'Opérateur des Longues Distances ou à n'importe quel échange de la Compagnie.

The Bell Telephone Co. of Canada Ltd.

Débentures à Vendre

Le sousigné recevra jusqu'au 15 de septembre prochain, inclusivement, des offres cachetées pour l'achat de $100,000 de debentures de la Ville de Saint-Boniface, Manitoba, portant 4 pour cent d'intérêt et payables vingt ans après la date de l'émission (1er dec. 1905)

St. Boniface 22 août 1905.

THEO. BERTRAND.
Secrétaire-Trésorier.

Nouvel Etal

Rue Dumoulin, - - - Saint-Boniface.

M. Pierre Brabant a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il a ouvert un étal de boucher où le public trouvera un assortiment des meilleures viandes fraiches et salées à des prix raisonnable.

UNE VISITE EST SOLLICITÉE
PIERRE BRABANT,
Boucher.

Camille Couture

PROFESSEUR DE VIOLON

Elève d'Ovide Musin, Lauréat du Conservatoire de Liège, Belgique; Professeur au Collège de Saint-Boniface et à l'Académie Ste. Marie de Winnipeg. 34 Stobart Block, 290 Avenue du Portage, Winnipeg.

Leçons par classes, données sur le système des conservatoires européens.

La Vraie Place

POUR VOS
Photographies
C'EST CHEZ
ARCHAMBAULT

284, rue Main, Coin de la rue Graham, WINNIPEG.

CHANGEMENT DE PLACE D'AFFAIRES

MM. ROCAN & CIE

informent leurs amis et le public en général qu'ils ont déménagé leur étal de boucher au

COIN DES RUES KING ET PACIFIC
Winnipeg

et ils comptent comme par le passé sur leur clientele. Toujours en mains un assortiment de viandes les mieux choisies.

ROÇAN & CIE.

ATLANTIC STEAMSHIP AGENCY

"Virginian" Allen Line, Montréal à Liverpool .... 18 Août
"Tunisian" Allen Line, Montréal à Liverpool .... 25 Août
"Dominion" Dominion, Line, Montréal à Liverpool .... 19 Août
"Ottawa" Dominion Line, Montréal à Liverpool .... 26 Août
"Lake Champlain" C. P. R., Montréal à Liverpool .... 24 Août
"Lake Erie" C P. R., Montreal à Liverpool .... 7 Sept.
"La Savoie" French Line, New-York à Havre .... 24 Août
"La Touraine" French Line, New-York Havre .... 31 Août
"Kroonland" Red Star Line, New-York à Antwerp .... 19 Août
"Zeeland" Red Star Line, New-York à Antwerp .... 26 Août
"St Louis" American Line, New-York à Southampton .... 19 Août
"Philadelphia" American Line, New-York à Southampton .... 26 Août
"Cedric" White Star Line, New-York à Liverpool .... 18 Aoû
"Baltic" White Star Line, New York à Liverpool .... 23 Aoû

Billets pour les bateaux à vapeur vendu pour et de toutes les parties du monde. Service direct au Havre, Boulogne-Sur-Mer, Anverps et autres points sur le continent.

Pour plus d informations s'adress

W. P. F. CUMMINGS,
Winnipeg, Man

Vous figurez-vous du temps et de l'argent que vous pouvez épargner en apportant votre montre à un spécialiste qui peu vous la réparer a bon marcher et en peut de temps? Notre méthode à billet, le meilleur qu'il y ait en ville est une garantis par écrit qui accompagne chaque montre.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

Paul Bernier

SPECIALISTE EN MONTRES

300 Rue Principale - - Winnipeg.

Peintre - - Decorateur

M Gabriel Arial a l'honneur d'annoncer au public qu'il a ouvert un atelier de peintures et décorations, Avenue Provencher. M. Arial s'est assuré le concours d'artistes décorateurs diplômés. Décorations de salons, dorures, peintures en faux bois, (sans enlever nécessairement les tapis) ; aussi nettoyage de meubles, pianos, etc ; aussi l'extérieur des maisons. Nos ouvrages sont nos meilleures références.

TELEPHONE : 2956.

Grand . Central . Hotel

WINNIPEG, MANITOBA.

P. L'HEUREUX, Prop.

La meilleure maison d'une piastre par jour de la ville.

P.S. Bonne cour et bonne étable en connection avec l'Hôtel. Et toute accomodation pour la vente des chevaux.

PARISIAN CAFE CO.

Coin des rues GARRY et PORTAGE

Le meilleur repas de la ville pour 25 cts

ENTRE MIDI ET 2½ HRS.

Service à la carte. Ouvert jour et nuit. Cigares importés, Cigarettes de luxe, Tabac, Fruits, etc.

LOUIS MARIUS, Gérant.

CARSLEY & CO..

SAISON D'AUTOMNE

Nous avons déjà reçu presque toutes nos marchandises d'automne et d'hiver et nous sommes prêts à vous montrer le meilleur assortiment que nous avons jamais eu.

EN VOICI QUELQUES EXEMPLES

Flanellettes barrées, à 5, 8½, 10, 12½, 15 et 18½ les deux dernières qualités sont spéciales et épaisses et fortes et juste et ce qu'il faut pour faire des jupons et des chemises de travail pour l'hiver.

Flanelettes à robes belles qualités et dessins bien choisis à 8½, 10 et 12½ en montant.

DEPARTEMENT DE MESSIEUR
Bas d'hiver à 10, 15 et 25 cts
Corps et caleçon ouatés, $1.00 le suit.
Corps et caleçon ouatés, $1.50 le suit.

DEPARTEMENT DE CHAPEAUX
Nous avons choisi notre grand stock de chapeaux d'automne avec le plus grand soin, vous ne pouvez pas manquer d'en trouver un à votre goût.

CARSLEY & CO.,

344. rue Principale, Winnipeg

Commis parlant la langue françaiseà la disposition de la clientèle

K&K K&K K&K K&K K&K K&K

BLOOD DISEASE CURED.

If you ever contracted any Blood or Private Disease, you are never safe until the virus or poison has been eradicated from the system. Don't be satisfied with a "patch up" by some family doctor. Our New Method is Guaranteed to Cure or No Pay. No Names Used without Written consent.

Cured When all Else Failed

"Could I live my early life over, this testimonial would not be necessary, though I was no more sinful than thousands of other young men. Early indiscretions, later excesses, exposure to contagious diseases all helped to break down my system. When I commenced to realize my condition I was almost frantic. Doctor after doctor treated me but only gave me relief—not a cure. Hot Springs helped me, but did not cure me. The symptoms always returned. Mercury and Potash drove the poison into my system instead of driving it out. I bless the day your New Method Treatment was recommended to me. I investigated who you were first, and finding you had over 25 years' experience and responsible financially. I gave you my case under a guarantee. You cured me permanently, and in six years there has not been a sore, pain, ulcer or any other symptom of the blood disease."
M. A. CONLEY.

25 Years in Detroit. 250,000 Cured.

We treat and cure Varicocele, Blood Poison, Nervous Debility, Stricture, Impotency, Secret Drains, Kidney and Bladder Diseases.

Consultation Free. Question Blank for Home Treatment and Books Free.

DRS. KENNEDY & KERGAN,
148 SHELBY STREET. DETROIT, MICH.

K&K K&K K&K K&K K&K K&K

TELEPHONE 1224.

Parrish & Lindsay

Receveurs, Vendeurs et Exportateurs de Grain

Blé, Avoine,
Orge, Lin, Farine,
Farine d'Avoine, Son,
Gru, Balle.

Grain Exchange, Winnipeg.

La Cloture en fil Metallique de Page [illegible]

Un essai du fil Page.

toujours été les meilleures. [illegible] usage les clotures de Page [illegible]

Librairies Keroack

M. Keroack.
RUE DUMOULIN,
Saint-Boniface.

M. E. Keroack.
COIN DES RUES MAIN ET WATER,
En face de l'Hôtel Manitoba,
Winnipeg

Ces deux établissements comprennent un grand assortiment de livres de classe, de littérature française et anglaise, papeterie, fournitures de bureaux, cadres, images, articles de piété et de fantaisie, tapisseries, encres, fleurs artificielles, bronzes d'églises, etc., etc., à très bas prix, à cause de l'importation directe.

Nous vendrons en gros au clergé et aux marchands chapelets, livres de prières et scapulaires.

Remise spéciale aux commissaires et instituteurs.

Les ordres par la malle seront promptement executés

BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL AUTORISE, $2,000,000
CAPITAL entièrement versé $2,000,000
FONDS DE RESERVE....... $1,200,000

DIRECTEURS :

F. X St-Charles Prest.
Robt. Bickerdike M. P. P. V. Pres.
Hon. J. A. Rolland, J. A. Vaillancourt, A. Turcotte.
M. J. A. Prendergast Gérant Général.
C. A. Giroux, - Gérant.

BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL.

Succursales :

MONTREAL: Rue Ste Catherine Centre, Rue Ste Catherine Est, Rue Notre-Dame Ouest, Hochelaga, Pointe Saint-Charles

Joliette P. Q. — St Henri P. Q.
Louiseville P. Q. — St Jérome P. Q.
Québec P. Q. — Trois-Rivières P. Q.
Québec St. Roch P.Q. — Valleyfield P. Q.
Sorel P. Q. — Vankleek Hill Ont.
Sherbrooke P. Q. — Winnipeg Man.
Saint-Boniface, Man

Département d'Epargne,—Les dépôts sont reçus et portent intérêt, payable le 30 Novembre et le 31 Mai.

EMET des "Lettres de crédit Circulaires" pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde ; ACHETE, traites, or, argent et billets de banques des pays étrangers et VEND des chèques sur les principales villes du monde,

AGENTS EN ANGLETERRE : The Clydesdale Bank, Ltd., Crédit Lyonnais, Comptoir National d'Escompte.

AGENTS EN FRANCE : Crédit Lyonnais, Comptoir National d'Escompte de Paris, Société Générale, Crédit Industriel et Commercial.

A. J. C. FRIGON, Gerant.
Winnipeg.

E. BELAIR, Gerant,
Succ. de Saint-Boniface.

CHARPENTE MENUISERIE

F. COTTENIER,

187, RUE NOTRE-DAME, B. de P. 15
St-Boniface.

Entreprises Generales

M. F. Cottenier informe sa clientèle et le public en général qu'il est prêt à donner ses prix sur n'importe quelle construction.

Travail garanti et fait avec rapidité.

Lacroix & Freres

BOUCHERS

AVENUE TACHE - - - NORWOOD

M. Lacroix & Frères informe leurs pratique et le public en général qu'ils trouveront à leur établissement des viandes de premier choix et aussi toutes sorte de légumes, beurre de première qualité toujours en mains.

Lacroix et Freres.

JOS COUTU & FILS,

ENTREPRENEURS DE POMPES FUNÈBRES

BLOC DU "MANITOBA," PRÈS DU PONT DE ST-BONIFACE.

NOTRE MOTTO sera :—Satisfaction à tous et prix très modérés.

Etant les seuls entrepreneurs de pompes funèbres Canadiens Français de la province,—notre enseigne en fait foi,—nous sollicitons l'encouragement de tous nos compatriotes.

Nous nous occuperons aussi de l'embaumement à des prix très raisonnables.

Pour service de nuit : s'adresser à Jos. Coutu et Fils, coin des rues LaVerandrye et St. Joseph.

TEL. 2084

Nos Affaires Municipales

18 septembre 1905.

Etaient présents : Messieurs les conseillers Gauvin, Berry, Metcalfe, Pierre Couture, Marcoux, Dumouchel et Pelletier.

Lecture est faite des différentes communications.

Proposé par le cons. Pelletier, secondé, par le cons. Dumouchel, que le compte de A. Lemay soit accepté et payé au montant de $97.47. Agréé.

Proposé par le cons. Berry, secondé par le cons. Metcalfe, que les comptes suivants soient acceptés et payés : Ernest Vautrin, $1.00 ; Paul Leclair, $1.90 Agréé.

Proposé par le cons. Marcoux, secondé par le cons. Dumouchel, que les comptes suivants soient acceptés et payés : Félix Cottenier, $4.00 ; The Standard Plumbing Co., $53 00 ; Desrosiers & Charette, $6.55. Agréé.

Proposé par le cons. Metcalfe, secondé par le cons. Berry, que les Soeurs de la Charité de l'Hôpital de St Boniface ayant donné à la Ville un titre pour le terrain nécessaire à la continuation de la rue Aulneau à travers les lots de paroisse 80, 83, 84 et 85, le prix de vente de $1500.00 leur soit maintenant payé. Agréé.

Proposé par le cons. Marcoux, secondé par le cons. Dumouchel, que l'offre de M. J A. Prendergast de poser des paratonneres sur l'Usine Hydraulique soit acceptée aux conditions et aux termes mentionnés dans son offre écrite, et qu'un contrat soit passé avec lui à ce sujet. Agréé.

Les rapports de l'Officier de Santé sont renvoyés au comité de Santé.

Les demandes de John W. Bristol, A. Adams et al. Thomas Berry et al., A. C. Waller et al. pour différents travaux sont référées au Comité des Travaux Publics, ainsi que les lettres de D. C. Cameron.

La lettre de M Hunt est référée au Comité des Finances et celle de W. Phillips au comité d'Eau & Eclairage.

Il est ensuite proposé par le cons, Dumouchel, secondé par le cons. Pelletier, que des soumissions soient demandées pour un trottoir en madrier de pin de 5 pieds, 4 pouces de largeur sur le côté sud de la rue Des Meurons et Youville. Agréé

La séance, qui était présidée par le cons. Gauvin en l'absence du Maire. est alors levée.

Anecdote Inedite

Littré, le savant philologue, était on le sait, d'une laideur peu commune. Partisan des théories de Darwin, il lui arriva un jour de développer ses idées dans une conference publique. Comme il déclarait que nos ancêtres étaient quadrumanes, une voix du poulailler l'interrompit soudain :

—Parle pour toi vieux singe.

Une bordée de rires salua cette apostrophe familière.

L'incident fit à cette époque le tour de la presse. La petite aventure suivante n'a jamais été publiée :

Littré se trouvait en chemin de fer. En face de lui était un monsieur qui fort aimablement, lui rendit de ces menus services qui sont la monnaie de la politesse en voyage.

On lia conversation et Littré apprit ainsi que son compagnon était un haut fonctionnaire de Lille. Justement, Littré se rendait dans cette ville; on allait donc accomplir le trajet ensemble.

L'auteur du dictionnnaire ayant voulu descendre à une station pour se rendre au buffet, son compagnon s'y opposa et le força à partager avec lui de succulentes provisions dont il s'était muni.

Bref, d'un bout du voyage à l'autre, l'inconnu se montra d'une amabilité d'autant plus surprenante pour lui qu'il n'avait pas dévoilà son identité.

Quand on ne fut plus qu'à une petite distance de Lille, Littré demanda là son compagnon de voyage de lui indiquer un bon hôtel.

—Non, non, répondit celui-ci, je ne permettrai pas que vous alliez à l'hôtel, j'insiste pour que vous descendiez chez moi.

Stupéfait de cette politesse vraiment excessive, Littré resta coi un moment, puis, prenant un ton plus solennel :

—Expliquez-moi donc franchement pourquoi vous me comblez ainsi d'amabilités, moi qui suis pour vous un étranger ?

Le magistrat sourit :

Vous voulez que je sois franc? dit-il. Eh bien ! la vérité la voici : Ma femme se fait toujours un malin plaisir d'affirmer que je suis l'homme le plus laid de la création. Je désirerais vivement qu'elle vous vît.

Le plus amusant de l'histoire, c'est que, loin de se fâcher, Littré en rit de bon cœur... et accepta l'invitation.

LA LONGETIVITE

Pour vivre vieux.

Un savant anglais, le docteur Horddson, vient de découvrir un moyen infaillible de prolonger la vie humaine à des limites qui, jusqu'ici, n'avaient pas encore été atteintes.

Selon lui, nous devrions vivre, en moyenne, jusqu'à cent cinquante ans. Si nous n'atteignons pas ce terme, c'est que, d'après la pittoresque expression du docteur, nous creusons notre tombe avec nos dents, ce qui revient à dire que nous mangeons trop et que l'excès de nourriture abrège notre existence.

D'après le savant anglais, l'homme adulte ne devrait faire qu'un seul repas par jour.

Comme c'est simple ! Et dire que, jusqu'à présent, personne ne s'était avisé d'employer pareil moyen !

Pas d'erreur possible

L'autre jour. pendant qu'elles visitaient une exposition dans un grand magasin de New-York, quelques dames laissèrent, sous la garde d'un employé, leurs bébés dans les petites voitures qu'elle n'avaient pu faire entrer dans les galeries ; une bousculade se produisit, les voitures furent culbutées, et les enfants—qui heureusement, n'eurent aucun mal— furent replacés, tant bien que mal et un peu au hasard.

Quand les acheteuses ressortirent, ce fut un concert de cris et un déluge de pleurs ; les mères ne reconnaissaient pas leurs enfants ! On finit cependant par tout arranger, et chacune s'en fut avec son rejeton.

Une négresse, seule, ne s'était pas trompée, dès le premier moment !